

Formation Devenir acteur en Sauvetage Secourisme du Travail (SST)

Objectifs de la formation :

- ✓ **Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail**
 - ✓ **Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise**
-

Programme

Dispositif Sauvetage Secourisme du Travail et cadre juridique du secourisme

Intérêt de la prévention des risques professionnels en entreprise

Situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention

Règles d'intervention face à une situation d'accident du travail

Identifier le mécanisme de l'accident du travail

Protéger de façon adaptée

Identifier les dangers persistants et repérer les personnes exposées (situation dangereuse)

Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime

Examiner la victime

Rechercher et reconnaître les signes caractérisant l'état de la victime

Prioriser les actions à réaliser en fonction de ces signes

Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours

Définir les différents éléments du message d'alerte

Faire alerter ou alerter soi-même les secours

Secourir la victime de manière appropriée selon les cas :

La victime présente un saignement abondant

La victime s'étouffe

La victime se plaint de malaise

La victime se plaint de brûlures

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas mais elle respire (Position Latérale de Sécurité - PLS)

La victime ne répond pas et ne respire pas (Défibrillateur et Réanimation Cardio-Pulmonaire)

Exercices pratiques de mise en situations, appropriés aux différents cas pouvant être rencontrés (successions de gestes et actions)

Épreuves certificatives

Caractéristiques

Public concerné : Toute personne, membre du personnel, devant ou souhaitant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans son établissement.

Pré-requis : aucun, (implication personnelle).

Durée : de 14h (des heures supplémentaires peuvent être ajoutées en cas de demande express du médecin du travail : risques particuliers).

Délais d'accès : calendrier à définir avec le formateur.

Modalités d'accompagnement : en présentiel.

Formation synchrone (échange direct avec le formateur).

Modalité d'accès : un groupe de 4 personnes minimum doit être atteint pour valider l'accès à la formation sous peine d'annulation de celle-ci. Maximum groupe de 10.

Méthodes pédagogiques :

Formation SST essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS

Mise en situation avec matériel pédagogique (différents scénarios, mannequins, défibrillateur, ...)

Les formateurs alternent entre apports théoriques, vidéos, QCM et temps de dialogue afin d'être constamment à votre écoute et ainsi dissiper vos craintes et vos démotivations.

En cas de cours en présentiel, les outils et matériels sont adaptés en fonction des besoins (rétroprojecteur, tableau, paper-board, ordinateur, ...)

Le formateur envoie ou donne les supports de la formation en fin de formation.

Évaluation :

Certificative des compétences SST conforme au document de référence SST INRS.

Attestation de formation : une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de formation. Le certificat SST sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux évaluations certificatives du SST (validité de 24 mois) - Le certificat SST donne équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Stagiaire en situation de handicap : un référant handicap de l'organisme de formation trouvera les solutions pour adapter au mieux la formation à votre handicap. N'hésitez pas à en informer l'organisme de formation par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42 au moment de votre inscription.

Tarifs

1 ou 2 personnes : tarif sur demande

3 à 4 personnes : 40€ HT/h/par personne

5 à 9 personnes : 30HT €/h/par personne

Pour toute demande spécifique ou pour une formation en entreprise, contactez-nous par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42, et nous vous proposerons un programme et un devis adaptés.